7 thèses en matière de politique de sécurité

SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT TECHNIK UND ARMEE
SOCIÉTE SUISSE TECHNIQUE ET ARMÉE
SOCIETÀ SVIZZERA TECHNICA E ARMATA
SWISS SOCIETY OF DEFENCE TECHNOLOGY

Objet et but

La Société suisse Technique et Armée (STA), qui compte environ 300 membres provenant des milieux économiques et scientifiques, de l'armée ainsi que des instances responsables des acquisitions, s'engage pour le maintien en Suisse de compétences-clés et de capacités appropriées en matière de technique de défense.

La STA se considère comme un lien indépendant entre l'armée, les instances responsables des acquisitions et les milieux économiques et scientifiques. Elle offre des plates-formes d'informations adéquates et contribue à l'approfondissement de la compréhension mutuelle en matière de planification, de développement, d'acquisition, d'utilisation et d'élimination de produits et de prestations de services nécessaires à la mise en oeuvre de la politique de sécurité de la Suisse. Elle promeut le dialogue avec le public et les instances politiques.

L'environnement actuel de la Suisse en relation avec la politique de sécurité est exigeant et caractérisé par:
- le manque de conscience de la valeur élevée de la sécurité,
- le manque de disponibilité à payer les coûts de la sécurité,
- les dissensions et la polarisation au sujet des grands axes importants de la politique de sécurité,
- les constants changements de la situation de la menace,
- la poursuite du développement de l'armée, de même que
- l'avenir incertain de la base industrielle et technologique suisse dans le domaine de l'armement.

Dans cet environnement, la STA entend contribuer, avec le présent document, à la formation de l'opinion en matière de politique de sécurité. Les aspects essentiels pour la STA sont traités dans les 7 thèses ci-après. L'objectif de la STA consiste à faire prendre conscience de la valeur de la sécurité, et elle s'engage en faveur du maintien de l'autonomie future de la Suisse, dans la mesure des possibilités d'un petit Etat.

Situation initiale

La globalisation, les progrès technologiques et les changements constants de la situation globale en matière de sécurité font qu'il est nécessaire de reprendre en Suisse aussi, dans le domaine de la politique de sécurité, la discussion sur l'importance de la sécurité pour que la société soit stable et puisse prospérer. Il s'agit de discuter de la contribution de chaque individu comme de celle des institutions. Dans un pays fonctionnant selon le système de milice et pratiquant la démocratie directe, un consensus minimum doit être dégagé à ce sujet pour que les mesures nécessaires puissent être arrêtées et financées.

La situation de la menace, et donc aussi le profil d'exigences des organes de la sécurité, changent continûment. La globalisation, l'interconnexion mondiale et les possibilités techniques disponibles font que des groupes d'intérêts sont en contact dans le monde entier et s'associent ou s'allient pour des durées plus ou moins longues. Lorsque cela est utile à la défense de leurs intérêts, les Etats peuvent participer à de tels réseaux. Il s'ensuit qu'aujourd'hui, un adversaire se présente normalement sous une forme hybride, qu'il est bien équipé et organisé, mais qu'il agit très spontanément et de manière locale. Souvent, l'effort principal de son action (centre de gravité) n'est pas clair. Il faut partir de l'hypothèse que les conflits d'aujourd'hui se déroulent en plein dans la population civile, que l'adversaire ne peut pas toujours être identifié clairement, et que l'intensité d'un conflit change rapidement. C'est à ce genre de menaces que nos organes de sécurité doivent se préparer à faire face – l'armée suisse aussi puisqu'elle en fait partie.

Pour être en mesure de suivre l'évolution des besoins, l'armée doit également poursuivre son développement.

Pour être prêtes face à de tels scénarios, les forces de sécurité doivent être formées et équipées en conséquence. La planification de la stratégie en matière de politique de sécurité doit être élaborée à partir de ces scénarios, et les moyens nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie doivent être alloués. L'armée, qui constitue l'ultime réserve de la politique de sécurité du pays, doit poursuivre son développement de telle manière qu'elle soit toujours capable de fournir le soutien requis aux organes politiques. Les conditions nécessaires à cet effet sont que l'armée:

- soit en mesure de mener les actions attendues de sa part dans n'importe quelle situation,
- puisse obtenir les effets attendus au pied levé, sans préparation, et
- soit capable de fournir les prestations exigées pendant une longue période en cas de changement d'intensité.

Les thèses ci-après indiquent les priorités requises à l'avenir pour l'orientation de la politique de sécurité et concernant la politique d'armement.

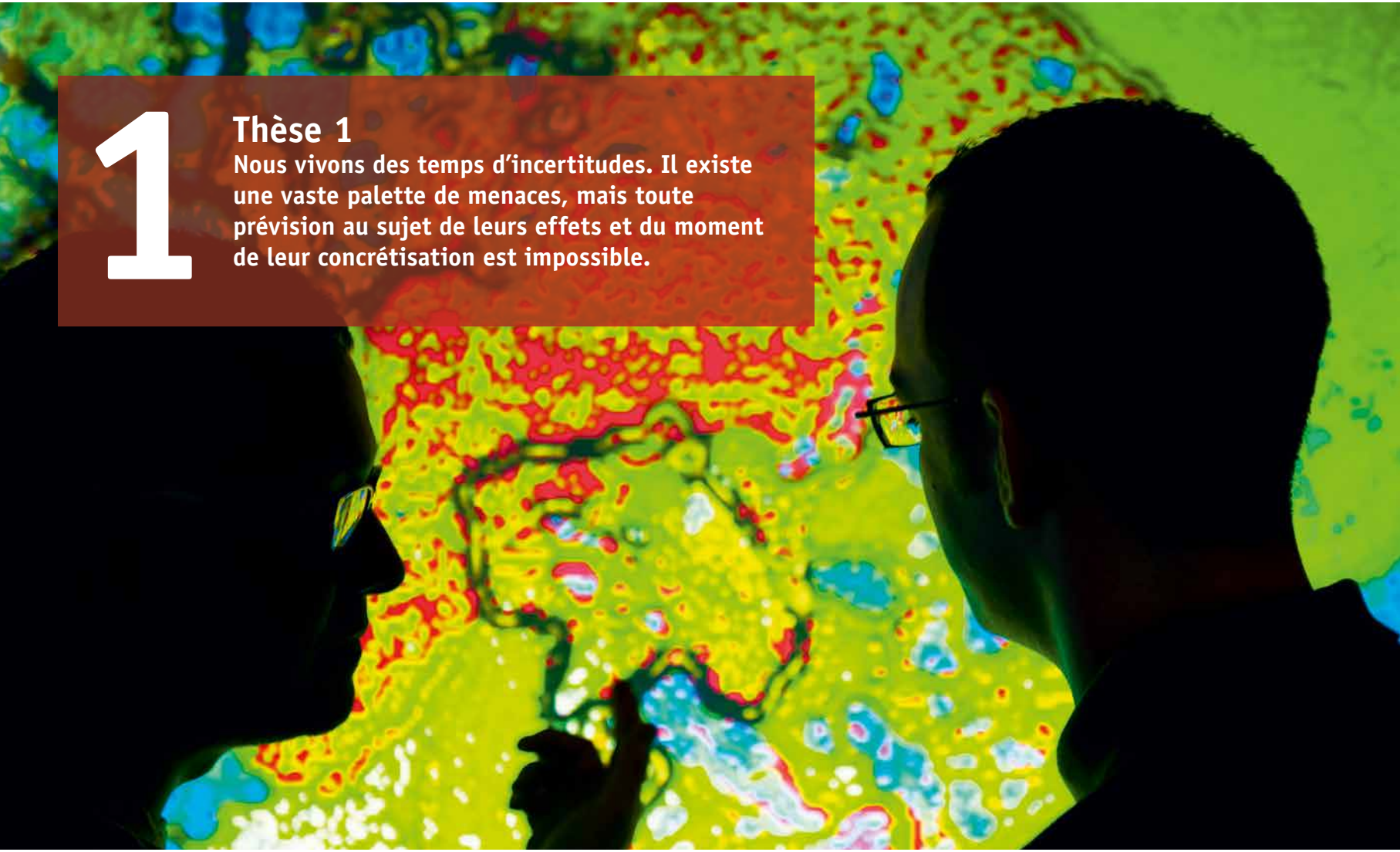

1

Thèse 1

Nous vivons des temps d'incertitudes. Il existe une vaste palette de menaces, mais toute prévision au sujet de leurs effets et du moment de leur concrétisation est impossible.

Aujourd'hui, la palette des menaces est vaste et diffuse. Certaines formes de menaces ne peuvent être attribuées ni à des Etats clairement définis, ni à des blocs politiques.

Actuellement, la sécurité et la stabilité de la Suisse, comme partie d'un monde interconnecté au niveau global, sont exposées à toute une série de menaces. Leur palette va des formes de menaces classiques, comme le risque de conflit militaire à la périphérie de l'Europe, jusqu'à des formes nouvelles visant la déstabilisation de notre société et la perturbation de notre mode de cohabitation. La menace nucléaire, quant à elle, reste latente. La deuxième catégorie de menaces inclut le terrorisme et les attaques provenant de l'espace cybernétique. A cela viennent s'ajouter les catastrophes d'origine naturelle ou anthropique (accidents chimiques, chutes d'avions, etc.), dont la survenance a immédiatement des effets dépassant le lieu du sinistre.

Vu la densité de la population, les flux de circulation importants et en constante augmentation, la dépendance de la disponibilité ininterrompue d'énergie et d'informations (échange de données), même des perturbations mineures du système peuvent avoir rapidement des conséquences importantes.

L'origine ou les auteurs de telles perturbations sont difficiles à situer. Les menaces classiques non plus ne peuvent plus être attribuées clairement à des Etats ou à des blocs politiques, mais doivent être vues dans le contexte d'un monde interconnecté.

Les changements de menaces sont difficiles à détecter et leur concrétisation est imprévisible.

Une grande partie de la population mondiale peut accéder aux informations sans délai, c'est pourquoi, dans ce monde interconnecté, des événements en fait locaux et de moindre importance peuvent très rapidement prendre de l'ampleur et atteindre une dimension globale. Les déclarations et les agissements d'individus se propagent rapidement au monde entier sur l'Internet ou via les médias sociaux et peuvent servir à mobiliser et radicaliser des groupes de personnes sans que le grand public ne s'en rende compte.

Les causes d'événements et leurs effets peuvent être très éloignés aussi bien dans l'espace que dans le temps, ce qui explique que de nombreuses menaces sont difficiles à détecter et ne peuvent l'être que très tard. Il n'est plus possible de prévoir l'étendue des effets ni leur chronologie.

Si une menace se transforme en événement, la durée et la propagation de ce dernier ne sont pas prévisibles. Les conflits actuels démontrent que les engagements durent généralement plus longtemps et nécessitent plus de ressources que cela avait été initialement admis.

Par conséquent, les instruments de la politique de sécurité doivent pouvoir faire face à une vaste palette de besoins, et être solides et rapidement disponibles.

Vu le caractère diffus des menaces, les forces de sécurité (armée, police, forces de protection et de sauvetage) doivent être prêtes à intervenir dans une multitude de scénarios. Leur capacité à faire face aux menaces actuelles présuppose un équipement et une formation de qualité. Elles doivent par ailleurs pouvoir être efficaces sans grands préparatifs.

Pour la Suisse, cela veut dire que l'état de préparation des forces de sécurité, notamment de l'armée, doit être élevé avec, entre autres, un équipement complet et une solide formation axée sur les besoins des différents types d'engagements. Pour tenir compte de l'évolution possible dans le temps des menaces actuelles, la capacité à mobiliser rapidement et de manière décentralisée est d'une importance décisive. La maîtrise d'un événement nécessite aussi une grande capacité à tenir sur la durée.

Il existe des interdépendances entre une politique de sécurité autonome, une politique d'armement appropriée et une politique industrielle responsable.

Entre une politique de sécurité exerçant une fonction d'intégration, d'une part, et nos propres instruments de sécurité et l'industrie de l'armement, de l'autre, il existe une relation de dépendance. Cette corrélation a été très clairement reconnue et confirmée par le peuple lors de diverses votations ces dernières années, mais elle est insuffisamment prise en compte par la politique.

Pour faire face à de futures situations de menaces, une armée crédible doit disposer de moyens financiers suffisants lui permettant de procéder aux investissements nécessaires au niveau technologique requis. Pour que la population en prenne conscience, la corrélation entre la sécurité, l'armement et le maintien de nos propres capacités et de notre savoir-faire doit être davantage rappelée à la conscience publique. Cette tâche incombe aussi bien aux autorités compétentes qu'aux organisations et associations actives dans le domaine de la politique de sécurité.

La planification matérielle se fonde sur les compétences-clés requises et les capacités dont doivent disposer en conséquence les forces armées. La conduite de l'armée doit présenter cette planification en temps utile, sous une forme continûment actualisée et portant sur une période de plusieurs années. Les crédits d'armement doivent être alloués systématiquement en fonction de compétences-clés clairement définies et pour combler les lacunes de capacités constatées.

La politique d'armement doit être organisée de manière à garantir une capacité appropriée de l'armée à tenir sur la durée et à offrir une liberté d'action suffisante aussi en temps de crise, c'est-à-dire lorsque l'accès aux armements se révèle plus difficile.

La sécurité des acquisitions doit être accrue. Ce n'est que si les instances politiques et le public intéressé perçoivent les projets d'acquisitions dans le contexte global des capacités requises que des majorités parlementaires peuvent être dégagées en faveur des programmes d'armement.

La réalisation des projets d'armement doit être garantie par une communication sur le long terme. L'explication des lacunes de capacités et la motivation des acquisitions nécessaires doivent être intensifiées.

Il faut une communication compréhensible et ciblée des besoins d'armement à moyen terme de l'armée. Ces besoins doivent être motivés de manière plausible et bénéficier d'un soutien politique.

Il s'agit d'expliquer les capacités nécessaires de l'armée, aujourd'hui et demain, dans le contexte de la menace et de la mission. Les lacunes doivent être mises en évidence à temps, et les capacités nécessaires doivent être motivées. Des besoins émergeant pouvant induire des projets d'acquisition concrets doivent être identifiés à temps et thématisés activement dans le public.

Les acquisitions militaires doivent être planifiées et financées dans le cadre de cycles pluriannuels.

En règle générale, les acquisitions d'armement sont des projets pluriannuels complexes. Les problèmes débouchant sur des retards des projets peuvent avoir de nombreuses causes (techniques, politiques, changement de conditions environnementales, etc.) et ne peuvent pas être exclus, c'est pourquoi il doit en être tenu compte dans les acquisitions, spécialement dans l'octroi des crédits. Par conséquent, les crédits d'armement doivent être alloués sous la forme de crédits-cadres s'étendant sur plusieurs années, l'idéal étant sur 4 ans. Dans le cadre de l'allocation de ces crédits, ce ne sont pas les différents projets mais la mise en place ou le maintien de capacités et de profils de prestations qui doivent être accordés.

2 Thèse 2

La politique de sécurité et la politique d'armement doivent gagner en importance sur le plan politique, social et économique global. Elles doivent être axées sur le long terme.

3

Thèse 3

L'état de préparation de l'armée est garanti par le biais d'un système de disponibilité échelonnée. Le maintien de capacités adéquates au sein d'une industrie d'armement suisse capable d'exporter ainsi que d'une base technologique suffisamment large renforce la capacité de l'armée à tenir sur la durée et permet son développement à long terme.

©VBS/DDPS

La disponibilité permet l'engagement flexible de l'armée.

Pour que l'armée puisse réagir en tout temps aux événements extraordinaires en fonction des menaces et des risques, sans préparation et avec des forces suffisantes, elle doit pouvoir être mobilisée rapidement et de manière décentralisée, ce qui nécessite la mise en place d'un système de disponibilité échelonnée. Les formations de professionnels et de militaires en service long sont les moyens de la première heure, disponibles en permanence et sans délai. Les formations avec disponibilité élevée, disposant de personnel de la région et de matériel au complet stocké sur place, peuvent compléter et renforcer ces moyens de la première heure. Si des moyens supplémentaires se révèlent nécessaires, ou s'il faut procéder à des relèves pour tenir sur la durée, des formations supplémentaires peuvent être mobilisées.

Les équipements de la troupe doivent être complets.

L'armée dispose de systèmes performants. L'équipement intégral des formations d'intervention est prévu.

La mise en place du système de disponibilité échelonnée et la fourniture des prestations conformément au profil ne sont possibles que si la troupe peut être intégralement équipée et si les systèmes sont toujours prêts à fonctionner. Les lacunes existantes concernant les capacités et le matériel doivent être comblées rapidement, spécialement la capacité de conduite, la mobilité et la protection, aussi bien dans l'espace aérien qu'au sol.

La capacité à tenir sur la durée est renforcée par une industrie de l'armement en Suisse.

L'armée doit être capable de fournir pendant des mois, voire des années, les prestations requises dans le cadre d'engagements non prévisibles, c'est-à-dire en cas d'événements soudains (comme des catastrophes ou des menaces terroristes). La capacité de l'armée à tenir sur la durée est renforcée par la sauvegarde de capacités appropriées d'une industrie suisse de l'armement capable d'exporter et avec une base technologique suffisamment large. L'évolution régionale et globale de la situation à moyen et long terme étant très difficile à évaluer, l'armée doit disposer, à l'avenir, de suffisamment de flexibilité pour être en mesure de faire face efficacement aussi à une menace accrue. Sur le plan matériel, cette flexibilité ne peut être obtenue qu'avec l'existence d'une industrie suisse de l'armement compétitive au niveau international et d'une base technologique suffisamment large.

La modernisation de l'armée doit être réalisée en fonction du contexte de la politique de sécurité et de la possibilité de lui allouer durablement des ressources suffisantes.

Le contexte actuel se caractérise par des changements constants et par l'existence de nombreux impondérables. L'une des caractéristiques des conflits contemporains est la présence toujours plus fréquente, en plus de forces armées conventionnelles, d'autres acteurs souvent non étatiques, avec différentes intensités de recours à la violence. Face à de telles menaces «hybrides», la mission constitutionnelle de défense de l'armée ne consiste pas seulement à s'opposer à des agressions militaires de forces armées étrangères. On peut aussi parler de défense lorsque l'intensité et l'étendue d'une menace prennent une ampleur telle que l'intégrité territoriale, l'ensemble de la population ou l'exercice de la puissance publique sont menacés.

Pour maîtriser de telles situations, l'armée doit disposer d'une vaste palette de capacités devant être continûment développées. D'autres capacités sont requises pour le soutien aux autorités civiles face à d'autres menaces et dangers. Comme instrument multifonctionnel de la politique de sécurité, l'armée doit disposer d'un équipement moderne et complet qui soit le garant du succès à l'engagement et qui permette aussi de bien instruire les formations. L'efficience peut être accrue en recourant aux nouvelles technologies. Ce faisant, il s'agit de procéder à des modernisations et à des remplacements de systèmes de manière à ce que les ressources allouées à l'armée suffisent à garantir durablement le fonctionnement de cette dernière comme système global.

Des systèmes aptes à l'utilisation par la milice ainsi que des technologies de l'instruction modernes accroissent l'efficience de la formation.

Une formation solide et réaliste est une condition requise pour le succès à l'engagement et contribue pour une part importante à l'acceptation de l'armée dans la société. Il s'ensuit que l'instruction est un facteur particulièrement important dans une armée de milice connaissant le service militaire général obligatoire. La formation des cadres est particulièrement importante, puisque les cadres militaires ont la possibilité d'acquérir tôt une grande expérience pratique de la conduite, ce qui est utile aussi à l'économie. Inversement, l'armée a besoin que l'économie mette à sa disposition ses meilleurs collaboratrices et collaborateurs pour une carrière militaire.

Si le potentiel des militaires et leurs connaissances civiles sont utilisés de manière optimale, le système de milice permet d'obtenir très rapidement dans de nombreux domaines un haut niveau de formation. Cela nécessite que les systèmes utilisés soient, dans toute la mesure du possible, aptes à l'utilisation par la milice.

Les technologies modernes de l'instruction soutiennent les cadres de milice et ceux professionnels pour la réalisation des objectifs de formation. L'utilisation de simulateurs permet d'accroître l'efficience de l'instruction. L'infrastructure d'instruction de l'armée suisse présente un très haut niveau, aussi en comparaison internationale. Il s'agit de le maintenir et d'en poursuivre le développement en fonction des besoins futurs.

L'utilisation des technologies modernes de l'information et de la communication permet d'améliorer l'image de la situation, et des décisions adéquates peuvent être prises en temps utile.

Les exigences à remplir par le niveau de la conduite changent elles aussi dans un environnement en mutation. Les nouvelles possibilités offertes par la technologie de l'information et de la communication, qui ont complètement bouleversé le secteur civil, ont aussi des conséquences directes pour les processus de conduite militaires.

Au XXIe siècle, l'obtention d'une image intégrale de la situation est devenue l'une des composantes centrales

de la conduite des actions militaires. La contribution des moyens modernes d'information et de conduite est d'une importance décisive dans ce contexte. Leur principale caractéristique est l'échange d'informations sans délai, sans rupture du flux et en garantissant la sécurité, entre tous les niveaux de la conduite, au sein d'un système intégré d'information et de communication. En intégrant des capteurs et des agents actifs dans un réseau interconnecté, il devient possible de prendre des décisions sur la base d'informations actuelles sur la situation et de diffuser les produits de la conduite quasiment sans retard.

L'utilisation accrue de technologies modernes et interconnectées de l'information et de la communication recèle cependant aussi des risques. Les réseaux informatiques peuvent être espionnés, manipulés et même paralysés par des attaques en provenance de l'espace cybernétique. Par conséquent, la défense cybernétique est d'une importance capitale à l'ère de l'information. La capacité à conduire en toute sécurité dans toutes les situations doit être garantie par un réseau de conduite fonctionnant à l'aide de centres de calcul redondants et de solutions de communication résistant aux situations de crise.

4 Thèse 4

L'équipement, l'instruction et la conduite de l'armée doivent tenir compte de l'évolution constante de l'environnement.

5

Thèse 5

La disponibilité de nos propres capacités-clés industrielles dans la technique de défense renforce la capacité d'action stratégique de la Suisse.

La mise en place et le maintien de capacités-clés industrielles dans le domaine de la technique de défense sont des besoins fondamentaux de la politique de sécurité de la Suisse.

L'accomplissement de la mission de l'armée nécessite, notamment, d'éviter une dépendance totale de l'étranger pour certaines technologies-clés définies. Pour cela, il faut disposer en Suisse, en plus des connaissances techniques requises, de capacités approfondies de maintenance et de modernisation à des fins de maintien ou d'accroissement de la valeur de systèmes, comme partie de la base technologique et industrielle importante pour la sécurité de la Suisse.

Les instruments existants doivent être utilisés systématiquement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de sécurité pour garantir la disponibilité des capacités-clés nécessaires. Ce sont, par exemple,

- les acquisitions en Suisse,
- la participation directe et indirecte (offset),
- les participations à la propriété,
- la coopération internationale en matière d'armement, et
- les mandats de recherche.

Les acquisitions en Suisse renforcent la base technologique et industrielle nationale et améliorent les chances sur le marché des produits et des prestations de services suisses.

Dans le cadre des acquisitions d'armements, la Suisse mandate le plus souvent des entreprises générales en Suisse et à l'étranger qui sous-traitent une grande partie des mandats à des fournisseurs suisses. Ainsi, une part importante du volume des acquisitions exerce des effets sur l'emploi au sein de centaines d'entreprises, principalement des PME, réparties sur tout le territoire.

Les livraisons sur le marché national sont souvent la clé d'autres marchés pour les produits développés. Pour cette raison, les acquisitions en Suisse sont particulièrement importantes pour la sauvegarde et le renforcement de la base technologique et industrielle nationale.

Pour augmenter la part des commandes adjugées en Suisse lors d'acquisitions à l'étranger, des possibilités de participations par l'industrie suisse doivent être négociées. Ces participations créent en outre les conditions d'un transfert de savoir-faire et de la coopération à des projets internationaux.

La disponibilité en Suisse de l'expertise et des technologies de même que l'existence des emplois présupposent la fabrication d'armements.

Le développement de produits et de systèmes militaires est exigeant sur le plan technologique et industriel et il est lié à des investissements élevés. Pour cette raison, un minimum de sécurité de planification et une probabilité élevée de décision positive au sujet de l'acquisition sont des conditions préalables impératives à la sauvegarde durable des capacités-clés industrielles.

En plus des aspects relatifs à la politique de sécurité, une base technologique et industrielle en Suisse a aussi de l'importance pour l'économie publique. Cela s'exprime dans

- la possibilité de maintenir et de mettre en place des compétences scientifiques et industrielles,
- la création et la sauvegarde d'emplois qualifiés, et
- l'acquisition de nouveaux marchés internationaux, notamment au moyen de produits à double usage militaire et civil.

Notre industrie d'armement doit impérativement pouvoir exporter. Un durcissement de la pratique des exportations d'armements serait irresponsable sur le plan de la politique de sécurité.

Avec La loi sur le matériel de guerre (LFMG) et la Loi sur le contrôle des biens (LCB), la Suisse dispose de bases légales lui permettant de remplir ses engagements internationaux et de préserver ses règles en matière de politique étrangère. Comparées à celles de l'étranger, les dispositions suisses régissant l'exportation du matériel de guerre sont restrictives.

L'industrie suisse n'a plus qu'une capacité limitée à développer seule des systèmes complets. Elle peut par contre fournir une contribution à la réalisation de grands projets avec des produits spéciaux, des sous-systèmes et des prestations de services occupant des créneaux du marché, comme fournisseur ou comme partenaire de coopération.

La compétitivité internationale de l'industrie suisse ne peut toutefois être garantie qu'à la condition que la pratique suisse en matière d'exportations ne soit pas fondamentalement différente de celle des partenaires.

Les coopérations internationales sont indispensables en raison de la globalisation du marché de l'armement.

Dans le cadre de la capacité à tenir sur la durée, l'industrie de l'armement suisse revêt une importance particulière sur le plan de la politique de sécurité. Elle doit garantir que des prestations importantes pour l'armée peuvent être fournies en Suisse, et cela tant lors de l'acquisition que pour la modernisation et la maintenance. Elle doit en outre s'adapter en permanence aux mutations des capacités-clés stratégiques et des domaines technologiques requis. Des coopérations internationales sont indispensables à cet effet.

Aujourd'hui déjà, l'industrie de l'armement est interconnectée au niveau international sur de nombreux plans, comme le reste de l'industrie suisse. La dépendance de l'étranger pour l'acquisition d'armements s'est accrue en Suisse en raison du développement technologique, des processus de concentration industrielle et de la réduction de la demande intérieure. La disponibilité à coopérer sur le plan international en est d'autant plus importante. La participation de la Suisse à la coopération internationale en matière d'armement requiert une étroite coopération de tous les partenaires. Dans ce domaine, l'Etat doit fournir sa contribution. La politique étrangère et la politique économique extérieure suisses doivent soutenir notre propre industrie dans la mesure de leurs possibilités et conformément aux intérêts de la politique de sécurité.

6 Thèse 6

La survie économique de l'industrie suisse de l'armement requiert une pratique d'exportations conforme aux standards légaux européens ainsi que des coopérations internationales dans le processus d'acquisition.

7

Thèse 7

Une gestion des technologies axée sur les besoins de l'armée soutient la base technologique et industrielle nationale importante pour la sécurité et promeut la capacité d'innovation.

La science et la technologie sont des piliers de la mise en oeuvre de la politique d'armement comme composante de la politique de sécurité.

La politique de sécurité pourvoit à ce que les technologies importantes pour la sécurité puissent être disponibles en Suisse ou restent accessibles sur le marché international.

Vu ses incidences stratégiques à long terme, l'autonomie à obtenir ne peut être définie et atteinte que dans le cadre d'une étroite collaboration de l'armée, des organes chargés des acquisitions, des milieux scientifiques et de l'industrie.

Les axes de développement fixés pour les sciences et les technologies doivent être inscrits dans des documents de portée politico-stratégique, comme le Rapport sur la politique de sécurité ou la Politique d'armement du Conseil fédéral, dans le sens d'une base de travail, de même que dans des instructions à l'attention des organes chargés de la mise en oeuvre.

La complexité des armements et des prestations de services modernes, de même que le dynamisme des développements technologiques, nécessitent une gestion technologique globale.

La détection précoce de technologies pourvoit à l'identification en temps utile des technologies ayant des incidences sur la sécurité.

L'appréciation servant à déterminer s'il s'agit ou non de technologies-clés tient compte de différents facteurs d'influence, comme la possibilité de financement, la doctrine, le besoin de capacités de l'armée, l'aptitude à l'emploi par la milice et l'existence d'un potentiel industriel.

L'étendue de la palette des facteurs d'influence nécessite d'intégrer suffisamment tôt dans l'appréciation tous les partenaires concernés, notamment l'industrie.

Une gestion technologique active garantit un haut niveau de transparence et, ainsi, la sécurité de planification et la fiabilité au bénéfice de l'industrie.

Vu qu'elle opère sur le long terme, la gestion technologique crée la transparence nécessaire et accroît la sécurité de planification pour les développements de l'industrie.

Avec l'adjudication ciblée de mandats de recherche à l'industrie nationale et l'intégration de cette dernière dans des projets internationaux, l'industrie acquiert et renforce les capacités de base pour les technologies-clés fixées.

De nouvelles formes de coopérations, comme la collaboration avec des instituts de recherche civils, doivent être promues de manière ciblée.

Adresse bibliographique

Edition/Rédaction
Société Suisse | Technique et Armée STA
Kasernenstrasse 19 | CH-3003 Berne
www.sta-network.ch | info@sta-network.ch

Conception graphique et mise en page
Amstutz Partners AG | Lucerne